



Pont de Metz

# Le Messipontin



**JOYEUSES  
PÂQUES**

Population : 2420 habitants  
Superficie : 769 hectares  
Région : Hauts-de-France  
Département : Somme (80)

**N°63  
AVRIL 2017**

## RAPPEL

### En cas d'urgence,

le week-end, pour joindre le maire ou un adjoint, appeler au :

**06 74 90 32 55**

## **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

**Du lundi au jeudi :**

9h à 12h / 14h à 18h

et le **vendredi :**

9h à 12h / 14h à 17h

**Tel : 03.22.95.00.11**

**Fax : 03.22.95.92.99**

**E-mail :**

[mairie@pontdemetz.fr](mailto:mairie@pontdemetz.fr)

**Retrouvez-nous sur  
le site web :**

[www.pontdemetz.fr](http://www.pontdemetz.fr)

Directeur de la

Publication :

Loïc BULANT

Maire.

Rédacteur en chef :

Alain JAUNY

Adjoint

Imprimé par nos soins

Mairie

2 rue du Château

80480 PONT DE METZ

Tel : 03 22 95 00 11

Fax : 03 22 95 92 99

## ÉDITO

L'arrivée du printemps est une renaissance, au-delà des beaux jours qui vont pointer, chacun d'entre vous va pouvoir ressentir de l'espoir et de la sérénité.

Dans la continuité du travail que nous avons engagé depuis 2014, des dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité vont prendre forme, au cours de ces prochaines semaines.

Le tout premier chantier est l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous arrivons bientôt à son terme. Nous devons attendre l'aval de la préfecture pour que ce PLU soit définitivement adopté.

Un autre dossier est entré dans sa phase opérationnelle, ce sont les travaux sur l'accessibilité de nos bâtiments publics. Après des mois de discussion avec les services de l'État, les plans sont enfin acceptés. Nos employés communaux auront à charge de réaliser les travaux. Après le centre de Loisirs, ce sera l'accueil de la mairie qui verra un nouvel aménagement.

Pour la mairie, il sera nécessaire de fermer son accès certains jours afin de mener les travaux en toute sécurité. Cette information sera visible sur le site de la commune.

Autre point qui évolue très bien, c'est la mise en place du document unique. Plusieurs réunions ont eu lieu, un bilan est en cours pour apporter des améliorations sur les conditions de travail de nos employés.

La municipalité a acquis un corps de ferme qui permettra d'améliorer son fonctionnement. Ainsi, les nouveaux locaux donneront notamment, la possibilité de créer un local archives enfin aux normes.

En cette période de l'année, les associations communales et la collectivité organiseront des manifestations qui essaieront de vous faire oublier pour quelques heures les soucis du quotidien. Je vous souhaite d'y participer et d'y «trouver votre bonheur».

Le journal annuel 2017 est en cours de montage. Je vous rappelle que ce bulletin est un support d'informations des actions passées et à venir, mais est surtout un outil qui doit vous permettre de vous renseigner sur la vie en communauté. Il vous parviendra en avril.

Bonne lecture à toutes et à tous.

**Le maire, Loïc BULANT**

## **FERMETURE DE LA MAIRIE**

À l'occasion du pont de l'ascension, la mairie sera fermée le **vendredi 26 mai**.

## ACTUALITÉS DU MOMENT

### 34<sup>ème</sup> RÉDERIE

#### DIMANCHE 21 MAI

organisée par la municipalité place René Aviez.

Inscriptions en mairie à partir du 24 avril.

Permanences se tiendront en mairie :

**SAMEDI 13 MAI de 9h à 12h.**

**MERCREDI 17 MAI de 17h à 19h.**

- Prix du mètre : 3 €.
- Professionnels : supplément de 35 €.

**Paiement à la réservation.**

**Aucune réservation ne sera faite par téléphone.**

**BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE.**

### CENTRE ACCUEIL DE LOISIRS : Vacances de printemps

Fonctionnement du :

**LUNDI 10 au VENDREDI 21 AVRIL**

### ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE :

Inscriptions rentrée 2017/2018 à l'école Pierre et Marie Curie, au bureau du directeur, les :

**LUNDI 24 AVRIL de 8h30 à 14h**

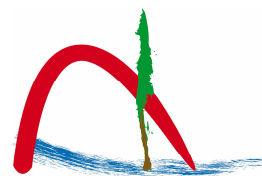
**et MARDI 2 MAI de 8h30 à 14h.**

Ces dates ne concernent que les enfants nés en 2014 résidant à Pont de Metz et les familles nouvellement installées sur la commune.

Pour les enfants nés en début d'année 2015 (de janvier à mai), les familles prendront contact auprès de l'école courant mai et pourront être inscrits dans la limite des places disponibles.

#### Les pièces à fournir lors de l'inscription sont :

- photocopie du livret de famille,
- photocopie des vaccinations du carnet de santé,
- photocopie du justificatif de domicile,
- un certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé.



**Pont de Metz**

#### Rencontrer un élu

Si vous souhaitez rencontrer un élu, appeler le secrétariat de mairie au

**03.22.95.00.11**

Un rendez-vous vous sera proposé.

#### **ASSISTANTE SOCIALE**

Les prochaines permanences de Mme EVE-RAERE en mairie les jeudis 27 avril, 11 mai et 15 juin.

#### **VACANCES SCOLAIRES 2017**

##### Vacances de Printemps :

**Fin des cours le samedi 8 avril et reprise le lundi 24 avril 2017**

##### Vacances d'été :

**Fin des cours le samedi 7 juillet et reprise le lundi 4 septembre 2017**

#### **PONT DE L'ASCENSION**

En raison du pont de l'ascension, le **vendredi 26 mai**, il n'y aura pas classe, ni d'accueil de



## INSCRIPTIONS ALSH

### NE PAS OUBLIER

Pensez à prendre obligatoirement la photocopie du carnet de vaccination ou le certificat médical stipulant que l'enfant est à jour des vaccins obligatoires pour intégrer l'accueil de loisirs et votre numéro d'allocataire.

## ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage aura lieu le :

**JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN**

## Service des déchets ménagers

Vous rencontrez un souci, container cassé, ramassage non effectué... Vous pouvez appeler le :

**03.22.33.12.12**

## BOUCHONS PLASTIQUES et LIÈGES

La collecte des bouchons plastiques au profit de l'association SATED 80 peut être déposée en mairie ou chez :

**Mme Pagat au 2 chemin de Longueau.**

Il est maintenant aussi possible de déposer des bouchons en liège.

## ACTUALITÉS DU MOMENT

### ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) ÉTÉ 2017

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de ce prochain été, se déroulera du :

**LUNDI 10 au VENDREDI 28 JUILLET**

**LUNDI 31 JUILLET au VENDREDI 25 AOÛT**

Il n'y aura pas d'accueil de loisirs la semaine du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Les inscriptions se dérouleront du **lundi 15 mai au vendredi 9 juin** aux horaires habituelles, et deux permanences d'inscriptions, en présence d'animateurs, auront lieu les :

**MARDI 23 MAI de 17h00 à 19h00**

**MARDI 30 MAI de 17h00 à 19h00**

## COLLECTES DÉCALÉES

En raison des jours fériés du mois d'avril, de mai et de juin, les collectes seront décalées.



### AVRIL (Pâques) :

La collecte des déchets ménagers du **mercredi 19** aura lieu le **jeudi 20**,

La collecte des bacs jaunes du **jeudi 20** aura lieu le **vendredi 21**.

### MAI (1/05) :

La collecte des déchets ménagers du **mercredi 3** aura lieu le **jeudi 4**,

La collecte des bacs jaunes du **jeudi 4** aura lieu le **vendredi 5**.

### MAI (8/05) :

La collecte des déchets ménagers du **mercredi 10** aura lieu le **jeudi 11**.

### JUIN (PENTECÔTE) :

La collecte des déchets ménagers du **mercredi 7** aura lieu le **jeudi 8**.

## BENNES À DÉCHETS VERTS :

« la photo suffit à elle-même, les emballages, matelas, sont évidemment des déchets verts ! »

Même si ce n'est pas forcément du fait des Messipontins ...



## ACTUALITÉS DU MOMENT

### UNE JOURNÉE AU PARC ASTÉRIX

L'équipe municipale organise une journée au Parc Astérix le :

**MERCREDI 30 AOÛT**

Réservé aux adolescents messipontins âgés de 12 à 17 ans.

L'encadrement sera assuré par les animateurs du centre de loisirs.

La participation s'élève à 10 € par personne et la restauration reste à la charge des familles.

Départ de la salle des fêtes à 8h00. Retour prévu vers 20h00.

Inscription en mairie jusqu'au 30 avril 2017.

Attention, nombre de places limité !!!



### VOYAGE EN ESPAGNE

Il reste des places pour le voyage en Espagne à ROSAS du 21 au 28 septembre 2017.

Voir le dernier Pont de Metz Info pour les formalités ou passer en mairie pour vous inscrire aux heures d'ouverture de celle-ci.

### UNE JOURNÉE AU PARC BAGATELLE

La municipalité organise une sortie familiale au Parc Bagatelle le :

**VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

La participation s'élève à 10 Euros par famille et la restauration reste à la charge des familles.

Départ de la salle des fêtes à 9h00.

Retour prévu vers 20h00.

Inscription en mairie jusqu'au 30 Avril 2017.



### CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Concernant les demandes de carte d'identité et de passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans la commune de résidence.

Pour la Métropole, seule la ville d'Amiens est équipée.

Dans la Somme, 16 communes peuvent effectuer cette demande.

La Carte Nationale d'Identité sera ensuite à retirer dans la mairie où la demande aura été faite.

Vous pourrez également si vous le souhaitez enregistrer votre pré-demande sur internet (sur le site ANTS -Agence Nationale des titres Sécurisés), ce qui permettra à l'agent du guichet de récupérer vos informations sans avoir à tout ressaisir.

DÈS LE 14 MARS  
DANS LA SOMME

## la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 16 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies : [www.somme.gouv.fr](http://www.somme.gouv.fr)

MES DÉMARCHES  
à portée de clic !

**POLICE MUNICIPALE****M. Matthieu VITOUX**

policier municipal est joignable au :

**06.74.90.32.57**



Ou par courriel à :

[policemunicipale@pontdemetz.fr](mailto:policemunicipale@pontdemetz.fr)

**PORTE À PORTE**

L'UNICEF va entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à PONT DE METZ du **3 avril au 15 avril 2017**.

Une équipe clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Unicef ira à la rencontre des personnes à leur domicile aux horaires prévus légalement à cet effet (entre 12h00 et 20h00) afin d'obtenir de nouvelles adhésions.

**Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèques et ne sont pas des quêtes.**

Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans les espaces publics et aucun prospectus ne sera déposé.

**POLICE & SÉCURITÉ****LE POLICIER MUNICIPAL VOUS INFORME**

Depuis quelques temps, nous recevons des plaintes pour des stationnements irréguliers. Nous vous rappelons que le stationnement est une règle de conduite et lorsqu'elle n'est pas respectée, elle peut être sanctionnée par des infractions au code de la route.

Les deux infractions les plus relevées sur notre commune sont :

« **Stationnement gênant** de véhicule devant l'entrée carrossable d'un immeuble riverain » prévu et réprimé par l'article R417-10 du code de la route.

Amende de 2<sup>o</sup> catégorie soit **35€**, suivi d'une mise en fourrière du véhicule.

« **Arrêt ou stationnement très gênant** de véhicule sur le trottoir, passage ou accotement réservé aux piétons » prévu et réprimé par l'article R417-10 du code de la route..

Amende de 4<sup>o</sup> catégorie soit **135€**, suivi d'une mise en fourrière du véhicule.

Nous invitons les riverains ainsi que leurs invités à se garer convenablement, sous peine d'une verbalisation systématique.

**SÉCURITÉ**

Nous avons été interrogés sur le fait qu'il n'existe pas de passage-piétons entre les lotissements de l'Hommelet et des Hauts de Metz, traversée à risques du fait de vitesses non adaptées aux lieux.

Nous en avons fait part au conseil départemental qui gère la D 405. Or, la réponse du service sécurité routière et circulation se résumait ainsi :

*« créer un passage-piétons sans autres aménagements, n'est pas de nature à sécuriser les piétons. Il faudrait envisager des travaux conséquents sur la voirie et par un traitement paysager pour modifier la perception des lieux, ceci dans le but d'agir sur le comportement des usagers de la route, par la prise de conscience que l'on n'est plus en rase campagne ».*

Sachez que des contrôles de vitesse sont faits de manière régulière sur cet axe.



## INFORMATION ÉLECTIONS

### LA CARTE ÉLECTORALE

Une nouvelle carte électorale est en cours de distribution à tous les électeurs de notre commune.

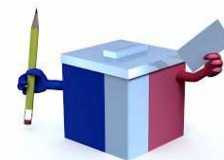
Elle devra être présentée au bureau de vote (23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin à la salle des fêtes) en même temps qu'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire ou toute autre pièce d'identité avec photographie). Une pièce d'identité est obligatoire.

### LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Elles se dérouleront à la salle des fêtes (Bureau 1 et 2) les **dimanches 23 avril et 7 mai de 8h à 19h.**

### LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles se dérouleront à la salle des fêtes (Bureau 1 et 2) les **dimanches 11 juin et 18 juin de 8h à 19h.**



### ÉLECTIONS

Nous recherchons pour les élections législatives des assesseurs pour nous aider à tenir les bureaux de vote. Il faut être majeur.

Si vous avez envie de participer, vous pouvez vous faire connaître en mairie.

## URBANISME

### PERMANENCE

**M. BOQUELET** (instructeur urbanisme Amiens Métropole) tiendra une permanence en mairie le :

**VENDREDI 21 AVRIL**  
de 14h à 16h.

Si vous souhaitez le rencontrer au sujet d'un projet, actuel ou en cours, merci de prendre rendez-vous à l'avance au secrétariat de mairie au 03 22 95 00 11.

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour faire suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu son rapport, consultable en mairie.

Ce rapport a été validé par le conseil municipal le 30 mars dernier.

Il faudra attendre le contrôle de légalité, pour que ce plan soit complètement adopté.

### Le PLUI

#### (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La loi Notre appelle à ce que les communautés de Commune reprennent les Plan Local d'Urbanisme des communes.

Toutefois, le législateur permet aux communes d'une agglomération de refuser de s'y soustraire à condition qu'au moins 30 % des municipalités refusent l'intégration, avant la date fatidique du 27 mars. C'est ce que la commune a effectué, par une délibération lors du Conseil Municipal du 16 janvier dernier.



### COMMÉMORATION DU 8 MAI

Vous êtes cordialement invités à participer à cette cérémonie.

**Rendez-vous à 10h45**, salle du conseil, pour se rendre ensuite au monument aux Morts.

À l'issue de la commémoration à 11h30, le Maire et les conseillers municipaux vous offriront le traditionnel verre de l'amitié.

## ANCIENNE CUVE À FUEL

### Le saviez-vous ?

Tout abandon (définitif ou provisoire) d'un réservoir doit faire l'objet de dispositions conduisant à éviter tout risque de formation de vapeurs :

- vidange, dégazage et nettoyage ;
- comblement du réservoir (le produit utilisé pour la neutralisation doit recouvrir toute la surface de la paroi interne du réservoir) ;
- ou retrait de celui-ci.

L'entreprise qui intervient dans ce cadre fournit un certificat à l'utilisateur garantissant la bonne exécution des opérations d'inertage citées ci-dessus.

Si l'abandon est consécutif à la modification de l'installation de chauffage, il appartient à l'entreprise intervenante de respecter ces dispositions.

## INFORMATIONS ENVIRONNEMENT & INCIVILITÉS

### BIODIVERSITÉ :

Pont de Metz s'est engagé en faveur de la biodiversité en réduisant les phytosanitaires en avril 2014, charte qui devra être revue du fait du renforcement de la réglementation au 1<sup>er</sup> janvier de cette année et nous avons signé une autre charte pour protéger les pollinisateurs en 2016, avec Amiens Métropole.

Avec l'arrivée du printemps où les couleurs explosent, vous avez envie de participer à la protection de votre environnement, vous avez forcément dans votre jardin, à proximité, des plantes mellifères.



Vous pouvez en apporter d'autres encore !

### Les plantes utiles aux abeilles, "Mellifères" » » - Le saviez-vous?

Sur les quelques 4 000 plantes référencées dans l'herbier français, environ 600 sont butinées par les abeilles.

Est dite « mellifère » une plante qui sécrète du nectar ou du miellat, substances à partir desquelles l'abeille fait son miel. Si toutes les plantes à fleurs produisent du pollen, toutes ne produisent pas de nectar, tels la rose ou le géranium. Pour aider les abeilles dans leur collecte, il est essentiel de favoriser la biodiversité en cultivant des espèces mellifères. Choisissez des arbres, arbustes, plantes de massifs ou espèces potagères qui fleurissent au fil des saisons ; ainsi les abeilles auront toujours plaisir à visiter votre jardin.



### Des plantes mellifères variées selon les milieux.

Les abeilles savoyardes ne butinent pas les mêmes fleurs que les abeilles provençales, picardes, bretonnes ou parisiennes ! En montagne, les abeilles récolteront le nectar des fleurs de châtaignier ou de bruyère. Sur la côte méditerranéenne, elles se régaleront des fleurs d'abricotier, d'amandier, des lavandes maritimes. Dans les plaines de grandes cultures, telle la Brie, elles visiteront les champs de tournesol et de colza (si les traitements phytosanitaires ne les tuent pas !). Dans les jardins publics des grandes villes, elles butineront les potées d'asters et les fleurs de marronniers ou de paulownia.

### Une règle d'or : ne jamais utiliser des pesticides ou d'insecticides qui tueraient les abeilles !

Si vous possédez un jardin, ou même simplement quelques jardinières sur un balcon ou un rebord de fenêtre, plantez et cultivez des espèces mellifères. Vous participerez ainsi à l'équilibre des colonies et la présence des abeilles favorisera la pollinisation de vos arbres fruitiers et plantes potagères. **Mais attention : n'utilisez jamais d'insecticides ou de pesticides, très néfastes pour tous les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles !**



### Les abeilles raffolent des espèces rustiques et des mauvaises herbes!

Les espèces rustiques et les fleurs sauvages sont souvent plus riches en pollen et nectar que les fleurs sophistiquées. N'hésitez pas à laisser croître dans une portion de votre jardin les « mauvaises herbes » : pissenlit, ortie, achillée, serpolet, pâquerettes, sainfoin... Vous pouvez aussi semer des mélanges de fleurs des prés, trèfle, réséda, bleuet, coquelicot, luzerne, qui composent de très jolis tapis colorés.

### Des arbustes et des vivaces toute l'année pour les abeilles.

Soyez attentifs à planter dans votre jardin des espèces qui fleurissent au fil des saisons, ainsi les abeilles trouveront chez vous le couvert tout au long de l'année. Le choix est vaste : asters, campanules, roses trémières, muscaris, myosotis, arabettes (ou corbeilles d'argent), mélilots blancs, hellébore... et bien sûr les lavandes et les bruyères. Côté arbustes, pensez aux petits fruits, à l'épinette vinette, au houx commun et, si vous l'aimez, au rhododendron. Plantez un cognassier, des troènes, un seringat, un laurier-thym... Sachez que le lierre, la clématite, la glycine, le chèvrefeuille et la vigne vierge aussi sont mellifères.

Les abeilles aiment, comme nous, le verger et le potager ! Elles se régalaient entre autres des fleurs des arbres fruitiers et de légumes comme les courges et les tomates ainsi que de toutes les aromatiques : thym, romarin, menthe, sauge, mauve, verveine, bourrache, marjolaine (ou origan), camomille...



### INCIVILITÉS :

#### Vidange de véhicule sur la voie publique (photo ci-jointe) :

Le lundi 13 mars nous avons constaté des traces d'huile de vidange sur le parking entre l'allée des Vanneaux et la noue recevant les eaux de pluie. De surcroît, de l'huile usagée a été déversée dans le regard d'eau de pluie à proximité.



Cet acte délétère et contraire aux bonnes règles d'usage à l'environnement est complètement idiot et répréhensible : **art r 116-2,4° du code de la voirie routière, contravention de 5<sup>ème</sup> classe de 1500 €.**

Cela concerne aussi tous produits toxiques « résidus de peinture, solvants, ... qui se voient déversés dans ces mêmes regards d'eau de pluie ou dans le caniveau, ceci à divers endroits de la commune.

Il est interdit et dangereux de jeter des produits et/ou déchets dangereux à l'égout ou dans le milieu naturel.

Cela vaut pour toutes les substances : solides, liquides et gazeuses.

Certains produits perturbent gravement le fonctionnement des stations d'épuration.

Ces installations ne sont pas équipées pour épurer des produits comme les solvants et les peintures.

Ces polluants ne sont donc pas traités et se retrouvent dans les cours d'eau en sortie de station d'épuration.

### TRÈS IMPORTANT



Attention donc aux rejets d'hydrocarbures, liquides de frein, huiles de vidange...

Si ces produits atteignent le cours d'eau ou pénètrent dans le sol via le puits perdu, ils contribuent directement à la pollution des ressources en eau : pollution d'une nappe phréatique, d'un captage d'eau ou, plus grave encore, pollution d'un sol.



### Le jardinage ! Ça vous botte?

Vous invitent à des soirées et ateliers.

Vous souhaitez participer ?

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site du CPIE80.



Renseignement et inscription :

**URCPIE**

de Picardie au  
03 22 33 24 26

[mission1@cpie80.com](mailto:mission1@cpie80.com)

### INFORMATION ORANGE

Orange souhaite vous informer que la 4<sup>ème</sup> génération de la 4G sera prochainement mise en service sur la commune. Les débits devraient être dix fois supérieurs à ceux de la 3<sup>ème</sup>. Les fréquences étant voisines de celles utilisées pour la TNT, il y a un risque de perturbations pour les réceptions d'images. En cas de souci, nous vous invitons à appeler le :

0970818818

**orange™**

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Concernant ce sujet, il est assez compliqué de savoir où s'adresser et il existe des aides adaptées à chaque situation.

C'est pourquoi, Amiens Métropole (mission développement durable) a ouvert sa plateforme de rénovation énergétique de l'habitat dans le but de sensibiliser, conseiller, accompagner les habitants de la métropole, pour ensuite les orienter en fonction de leur contexte, vers les dispositifs d'aide en la matière. (ANAH, Picardie Pass rénovation, etc...).

Le site est consultable sur : [www.pass-renovation.amiens.fr](http://www.pass-renovation.amiens.fr)

Conscients des enjeux sur le climat, des surcoûts engendrés par l'absence d'une isolation efficace, nous avons répondu favorablement à cette proposition nouvelle. A cette occasion, une première réunion d'information menée par un animateur de la plateforme, vous permettra de connaître les différents dispositifs d'aides et celui qui sera le mieux adapté à votre situation.

#### Retenez dès à présent :

Une réunion d'information aura lieu le :

**JEUDI 13 AVRIL** à 16h30 dans la salle du conseil.



### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

M. le Directeur départemental des finances publiques nous informe qu'un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place dans les centres des finances publiques du département de la Somme. Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles. Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers, particuliers ou professionnels, sont invités à prendre rendez-vous selon deux modes de contact :

- sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via leur espace personnel,
- par téléphone au numéro ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

Les usagers rencontrant des problèmes de paiement de leurs factures (crèche, cantine scolaire, eau...), les régisseurs et les collectivités locales sont désormais invités à prendre rendez-vous par téléphone, au guichet ou par courriel auprès de leur trésorerie en charge du secteur public.

## SANTÉ

### LE DÉPISTAGE ORGANISÉ VOUS CONNAISSEZ ?

#### Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme.

La **mammographie** (radiographie des seins) permet de détecter d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme.

Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

#### Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de détecter la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles.

Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie.

Ce dépistage concerne les **femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

**N'attendez plus, faites-vous dépister !**

**Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !**



Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler

l'Association pour le  
**DÉpistage des  
MALadies dans la  
SOMME**

(A.DE.MA.80) pour  
toute question au :

**03 22 93 32 45**

ou au

**03 22 72 11 81**

Vous pouvez également consulter notre site Internet :

<http://www.adema80.fr>

### INFORMATION ET SOUTIEN DES AIDANTS FAMILIAUX

Accompagner durablement votre parent, conjoint, ami en perte d'autonomie.

Participez gratuitement aux groupes d'informations et d'échanges du **RÉSEAU GÉRONTO 80**.

Ces rencontres se font par groupe de 10 à 12 personnes, en 6 rencontres de deux heures réparties sur 12 semaines.

Ces rencontres sont dirigées par une animatrice avec des interventions de professionnels selon les thématiques (ergothérapeute, gériatre, psychologue, assistante sociale ...)

Vous pouvez vous inscrire ou obtenir plus d'informations en appelant le **RÉSEAU GÉRONTO** au :

**03/22/42/93/22**

ou par mail à

[a.piat@reseaugeronto80.fr](mailto:a.piat@reseaugeronto80.fr)



#### **SÉCURITÉ SOCIALE :**

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence en mairie de Pont de Metz, chaque **LUNDI de 10h30 à 12h00**.

**Pour tout renseignement :**

Maladie, maternité, invalidité, accident du travail, constitution d'un dossier CMU, aide financière, modification sur dossier, mises à jour des cartes vitales...



## LA VIE ASSOCIATIVE

### A.B.C.P (Billard)

3 rue de l'église - Pont de Metz - 03 22 45 02 39 - [a.b.c.p@orange.fr](mailto:a.b.c.p@orange.fr)

#### Ça roule au Billard Club....

L'année se poursuit dans d'excellentes conditions : notre club a organisé la finale de Somme en « 5 quilles » ce samedi 18 mars, **Gaëtan Vasseur devient champion de Somme** (à gauche sur cette photo).

En catégorie « bande R2 » **Denis Cabuzel** (photo de droite) est champion de Somme, il participera à la finale Ligue des Hauts-de-France le 2 avril à Chauny.



À son tour d'être à l'honneur, l'équipe de « 3 bandes D5 » est championne de la zone Picardie, se qualifiant pour la phase finale nationale de sa catégorie en Coupe de France.

Le 26 mars à Pont de Metz, 3 représentants ont participé aux finales de Somme en « 3 bandes » dans leur catégorie respective : Michel Dufresnoy, Dany Bourré (**vice-champion de Somme**) ci-contre **en blanc**, et François Genty (**vice-champion**).

Et enfin pour clôturer le tout : Gaëtan Vasseur et François Genty participeront à la finale de « libre » le 23 avril...



### BIBLIOTHÈQUE TEMPS LIVRES

À l'Espace associatif, 7 rue de l'Eau. **À RETENIR**

#### GRAND DESTOCKAGE DE LIVRES

**SAMEDI 6 MAI**

de 10h à 16h non stop à la salle attenante à la bibliothèque  
(livres d'occasion au prix unitaire 1 € et moins)

**Et toujours un grand choix de livres pour tout âge proposés aux adhérents.** Vous souhaitez des suggestions de lecture ?

Venez nous voir, inscrivez vous, consultez notre site

<http://bibliotheque-pontdemetz.fr>

abonnez-vous à notre newsletter. À bientôt.

Contact : [tempslivres@bibliotheque-pontdemetz.fr](mailto:tempslivres@bibliotheque-pontdemetz.fr)

**Temps Livres** vous accueille tous les mardis de 17h30 à 18h30 et les mercredis de 18h00 à 19h30

Pendant les vacances scolaires d'avril la bibliothèque restera ouverte aux jours et heures habituels.

## LA VIE ASSOCIATIVE (suite)

### GREEN FALCONS

L'association des Green Falcons de Pont de Metz a entamé sa 21<sup>ème</sup> saison en championnat de France de roller hockey, avec des résultats très encourageants pour notre et votre club de roller hockey de Pont de Metz.

Nous avons 7 équipes en championnat de France partant des poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, N4, et N2, sans oublier la catégorie des Baby Roller ainsi que nos loisirs.

Cette saison est déjà très prometteuse sur le plan sportif pour nos catégories jeunes, les équipes cadets, minimes et benjamins sont qualifiées pour les 1/2 finale du championnat de France ainsi que pour notre équipe séniors N2 qualifiée pour les 1/4 de finale, sans oublier le bon parcours des équipes pré-national et des juniors.

Fort des résultats des années précédentes, nous ne doutons pas que nos jeunes donneront le maximum d'eux mêmes pour porter haut et fort les couleurs de notre club et de notre village.

Si vous souhaitez avoir ou savoir plus d'informations sur la vie de notre club vous pouvez consulter notre site [www.ARHPM.fr](http://www.ARHPM.fr) et vous y trouverez par catégorie les résultats des équipes ainsi que les prochaines rencontres.

Tous les mercredis après-midi, vous pouvez passer à partir de 13h30, cours pour les baby roller à partir de 5 ans, suivi de celui des poussins à 15h00, des benjamins à 16h 30, puis les minimes à 18h00.

Vous pourrez assister aux entraînements des équipes concernées, notre volonté est de donner à chacun la possibilité de pratiquer selon son choix : le roller.

Concernant les rencontres de championnat, **l'entrée est gratuite.**

C'est une volonté des responsables du club afin de donner à tous la possibilité de participer en temps que spectateur à l'évolution de cette discipline.

Mesdames, messieurs, la jeunesse, vous avez à votre porte un club référencé au niveau National, venez nous rencontrer ou assister aux rencontres.

Votre présence sera un atout supplémentaire pour nos équipes.

Nous ne sommes que des bénévoles au service de la jeunesse et de la société avec de vraies valeurs, et notre image de club est forgée sous forme de triangle : **La Famille, l'École, et le Sport.**



*Tous les textes de la  
« Vie Associative »  
sont fournis par  
les associations.*



## ATELIER DESSIN PEINTURE

C'est avec ardeur et dans la bonne humeur que s'activent les adhérents de l'atelier. Que ce soit en section peinture ou travail de la terre, leurs œuvres sont de belle facture.

Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le :

**SAMEDI 3 JUIN** après-midi

pour leur exposition annuelle, à la salle du Petit Terroir, lors de laquelle vous pourrez admirer leur production de l'année 2016-2017.



## ACTI-GYM pour Tous

Après l'organisation des portes ouvertes à la salle des fêtes le 25 mars qui a permis à un large public de (re) découvrir nos activités pour petits et grands, notre association poursuit ses actions. Le dynamisme de ses éducatrices sportives, Marie-France, Clothylde et Amélie contribuent fortement à répondre au besoin des adhérents (es).

Ainsi pendant la première semaine des vacances de Pâques, du **10 au 14 avril 2017**, des séances sont proposées à **tout public** - adhérent ou non. Marche, step, renforcement musculaire, postural ball, posture pilates : chacun peut trouver ce qui lui convient ! Tarif de chaque séance : 5 €

Nous vous attendons, venez essayer, n'hésitez pas !

**À VENIR...**

Vous pourrez aussi nous rencontrer à la fête des associations organisée par la municipalité le **samedi 3 juin 2017**.

Pour l'**année 2017/2018**, nous ferons une permanence à la salle des fêtes pour les préinscriptions :

**lundi 3 juillet de 17h à 19h,**

**mardi 4 juillet de 16h à 18h.**

**RAPPEL...**

- ◇ Première séance de découverte offerte pour chaque activité.
- ◇ Tarif dégressif appliqué selon la date d'inscription et le nombre d'activité. Forfait famille.
- ◇ Possibilité de régler en 3 fois la cotisation.

**Venez bouger avec nous !**

**Pour vous, ce sera Bien-être, Convivialité, Détente !**



## LES P'TITS PIRATES



L'association d'assistant(e)s maternel(le)s « Les P'tits Pirates » tient à remercier l'ensemble des participants des dernières bourses aux jouets et vêtements de Pont de Metz. Votre soutien nous a permis d'engager une fois par trimestre Mme Douwres Laetitia pour une activité d'éveil sensoriel avec les enfants et d'investir dans du matériel de psychomotricité professionnel. Nous n'avons pas accès à beaucoup de ressources, votre aide nous est indispensable.



Nous remercions également les participants aux grilles de loteries organisées sur cette période. Les heureux gagnants des tirages au sort sont : Mme Garate Pascale, Mme Chemineau Pascale, la famille Liné, Mme Drouet Claudie, Mme Bednarz Marie-José et Mme Billot Lucette.

Si vous êtes motivé pour animer ponctuellement une activité musicale avec les enfants, n'hésitez pas à nous contacter :

[lesptitspirates80@gmail.com](mailto:lesptitspirates80@gmail.com)



N'oubliez pas, la prochaine bourse aux jouets aura lieu le **19 novembre 2017 de 10h à 16h**, avec possibilité de restauration sur place (frites saucisses).

**Nous comptons sur votre présence !**

## LA MESSIPONTINE

**Derniers rendez-vous de la saison 2016-2017**

**MARCHE NORDIQUE (parcours de 8 à 10 kms)**

Rendez-vous à partir de 8 h 45 - place de la salle des fêtes, les :

**dimanches 02 avril, 14 mai, 11 et 25 juin.**

**DANSE DE LOISIRS**

**(tango - rock - paso doble - salsa - quick step - valse)**

tous les mardis soirs - de 19 h à 21 h—Salle des fêtes

Toutes les informations sur :

[lamessipontine.over-blog.com](http://lamessipontine.over-blog.com) ou 03 22 45 50 49



### BADMINTON

Venez vous dépenser en vous amusant (et en libérant des toxines !)

Sans stress, entre nous, venez taper dans le volant, le mercredi de 18h à 20h.

Salle des fêtes





## PROCHAIN NUMÉRO

AOÛT 2017

Associations ou entreprises faites parvenir vos articles en mairie sur papier, clé USB ou par e-mail à : [mairie@pontdemetz.fr](mailto:mairie@pontdemetz.fr)



### IME

#### Appel aux dons

Pour des dons financiers (déductibles partiellement de vos impôts) ou les dons de jouets contactez :

#### L'IME SESSAD

« Au Fil du Temps »

03.22.53.99.09

2 allée Marc Siberchicot

## LES DATES À RETENIR

### Avril

#### Samedi 8 :

Chasse aux œufs organisée par la municipalité. Rendez-vous au Pré du Moulin à 11h.



#### Dimanche 23 :

Élections Présidentielles 1<sup>er</sup> tour.

### Mai

#### Dimanche 7 :

Élections Présidentielles 2<sup>ème</sup> tour.

#### Lundi 8 :

Commémoration du 8 mai 1945. Rendez-vous à 10h45 à la salle du Conseil.

#### Dimanche 21 :

Réderie organisée par la municipalité.

### Juin

#### Vendredi 2 :

Questions pour Champion Pays de Somme (qualifications)



#### Samedi 3 :

Fête des TAP par la municipalité  
Fête des associations par Pont de Metz Anim'

#### Samedi 3 et Dimanche 4 :

Exposition de l'association Dessin Peinture (salle du petit terroir)

#### Dimanche 11 :

Élections Législatives 1<sup>er</sup> tour.

#### Dimanche 18 :

Élections Législatives 2<sup>ème</sup> tour.

#### Samedi 24 :

Fête des écoles et kermesse par la coopérative scolaire.

Feu de la St Jean par la municipalité.

### Juillet

#### Vendredi 14 juillet :

Fête nationale : commémoration, repas républicain et retraite aux flambeaux.



## FÊTE DES VOISINS

Pensez à contacter la mairie lorsque vous organisez la fête des voisins pour le prêt éventuel de tables et surtout si vous occupez le domaine public afin que m. le maire vous rédige un arrêté.



## ASSISTANTES MATERNELLES

Une liste des assistantes maternelles ayant souhaité se faire connaître en mairie est disponible au secrétariat de mairie ou sur le site de la commune : [www.pontdemetz.fr](http://www.pontdemetz.fr) (Rubrique Jeunesse)

